

donc rester dans les camps jusqu'à ce qu'ait eu lieu la conférence à quatorze dont il était question. Mais la conférence n'eut jamais lieu. L'Inde se déclara d'accord. Officiellement, elle ne pouvait donc rendre les prisonniers à la vie civile. Cependant, unilatéralement, elle les remit à l'un et l'autre des deux camps qui les détenaient, sans pour autant violer la lettre du mandat de la Commission.

On trouvera peut-être pareille politique un peu étrange? Elle ne l'est pourtant pas. Les buts de l'Inde étaient clairs et tout à fait, je pense, dans l'esprit du neutralisme. Elle voulait que la Commission survive et que la situation coréenne se règle. L'idée de «juger au mérite» chaque situation qui se présente ne veut pas dire juger au sens le plus étroit du terme, à chaque nouvelle manœuvre tactique, mais juger celle-ci en regard de la possibilité de réduire la tension internationale. En arrivant ainsi à satisfaire les quatre délégués, à droite comme à gauche, l'Inde a réussi à effectuer un règlement du problème coréen. Certains ne furent pas satisfaits. Dans l'ensemble, cependant, la Commission a bien réussi dans sa tâche de médiation, en des circonstances fort difficiles.

Du point de vue du neutralisme, la portée de l'épisode coréen est plus grande encore. Aux yeux des pays de l'Ouest qui connaissent très peu le neutralisme (et combien ne le connaissent pas encore!) tout cela semblait bien étrange. Pour la plupart, il s'agissait de neutralité, et la neutralité était isolationniste. A la suite de l'œuvre accomplie par la Commission des nations neutres sur le rapatriement, le neutralisme cessa d'être taxé d'isolationnisme. On commença à se dire: «De quel genre de neutralité s'agit-il donc quand l'État intervient de façon active pour régler les différends? Ce n'est pas là de la neutralité classique». Et ce n'en était pas non plus, mais étant donné que les deux mots, neutralisme et neutralité, sont presque identiques, chacun y voyait la même politique, ou la même situation juridique.

A l'occasion des crises de Suez et de Hongrie, l'attitude de l'Inde fut d'une inconséquence patente. Il s'agissait clairement, dans chaque cas, d'une invasion; sans entrer dans l'aspect juridique de l'agression ou de la non-agression, notons qu'il s'agissait, dans les deux cas, de l'invasion d'un territoire par des troupes étrangères. Malgré cela, l'Inde s'inspira, dans les deux situations, d'une double échelle de valeurs assez curieuse. Dans le cas de la Hongrie, elle fit état de ce qu'elle appela la portée plus large du problème, mais dans le cas de Suez elle adopta un point de vue plus étroit. Et ce ne fut pas l'effet du hasard.

Aux yeux de Delhi, l'expédition de Suez était une tentative des puissances de l'Ouest pour reprendre une région du monde dont elles s'étaient retirées depuis peu de temps, ce qui n'était pas pour plaire l'Asie. La situation en Hongrie était vue de façon plus confuse. Il était certes plus facile aux Indiens de s'identifier aux Égyptiens qu'aux Hongrois. Aux yeux des dirigeants asiatiques et africains, la violence entre blancs, c'était mal, mais la violence entre blancs et non-blancs était infiniment pire. Il y avait deux niveaux d'attitudes devant un conflit, selon qu'il opposait un Européen et un Asiatique, ou un Européen et un autre Européen. C'était la même chose pour deux Asiatiques, comme le montre la difficulté qu'éprouvait l'Inde à identifier comme du même ordre l'impérialisme japonais des années trente et quarante, et l'impérialisme plus ancien des puissances de l'Ouest. On classait volontiers l'impérialisme asiatique dans la catégorie des cas particuliers. Parce qu'il opposait Asiatique à Asiatique, l'émotion n'était pas la même que dans le cas de l'attaque franco-britannique contre Suez.

Deux autres raisons expliquent l'inconséquence de l'Inde. D'abord, l'Indien sait que l'Occident est habitué à la critique; cela lui paraît inséparable de la trame même de la démocratie constitutionnelle. Les Occidentaux tolèrent fort bien la critique; ils ont même tendance à s'y complaire; et il arrive qu'elle soit efficace, comme l'ont montré, par exemple, les critiques du Labour Party et celles de certains groupes d'Amérique et du Commonwealth sur la façon d'agir des Britanniques. Par contre, critiquer le bloc soviétique, c'est se heurter à un mur et risquer d'indisposer sans obtenir aucun résultat positif. Ensuite, la crise hongroise apparaissait comme une des manifestations de la guerre froide qui, une fois exacerbée, pouvait augmenter la tension entre le bloc soviétique et le bloc occidental. La crise de Suez n'était pas de cette nature. A Suez, il y avait un État afro-asiatique faible, et deux puissances occidentales (si l'on exclut Israël). Il ne s'agissait pas d'une situation qui risquait d'aggraver la guerre froide, à moins que les soviétiques n'en vinssent à s'y trouver engagés directement. En somme, du point de vue de l'Inde, la crise de Suez différait fondamentalement de la crise hongroise.

Les archives des Nations Unies font bien voir à quel point l'Inde a réagi différemment aux deux situations. A l'égard de la Hongrie, sa réaction fut modérée et lente à venir, douloureusement lente à venir, douloureuse même pour l'Inde, en 1956. A l'égard de Suez, au contraire, sa réaction fut dure et prompt. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées